



Communiqué de presse
Paris, le 27 novembre 2018

PPE :

Alors que le président de la République confirme sa confiance dans l'éolien terrestre, les objectifs fixés ne sont pas assez ambitieux pour l'éolien en mer.

Le projet de programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), présenté ce jour par le Président de la République, propose deux niveaux d'objectifs pour l'énergie éolienne. Si les objectifs pour l'éolien terrestre sont juste satisfaisants, les jalons posés pour l'éolien en mer ne permettront pas d'assurer une transition énergétique pérenne et de déployer cette filière industrielle et les emplois qui y sont attachés, ce malgré le fort investissement des régions littorales. France Energie Eolienne (FEE), appelle le gouvernement à réviser les objectifs sur l'éolien en mer, sans quoi la France ratera immanquablement l'opportunité que représente cette filière fiable et compétitive, facteur de sécurité d'approvisionnement, et créatrice d'emplois industriels, de dynamisme économique et de cohérence de la politique environnementale française.

L'éolien terrestre : une ambition qui reste à accompagner

Filière compétitive, efficace, créatrice d'emplois dans les territoires (plus de 17.000 emplois à fin 2017 et près de 4 emplois créés par jour en France) l'éolien terrestre aura rempli à fin 2018 son objectif PPE (15 GW). Le Président de la République a pris acte des atouts de l'éolien terrestre, en lui attribuant des objectifs limités mais cohérents. Il lui appartient désormais de permettre à la filière de poursuivre les objectifs assignés dans cette nouvelle feuille de route en levant le blocage administratif pesant depuis 1 an sur la délivrance des autorisations lié à l'autorité environnementale.

« Les objectifs auraient pu être plus ambitieux mais le gouvernement confirme que l'énergie éolienne terrestre, par sa compétitivité, sa fiabilité, sa capacité à créer des d'emplois et sa cohérence énergétique et environnementale, est le pilier de la transition énergétique de notre pays. Il reste au gouvernement à sortir de l'impasse de l'autorité environnementale qui empêche, depuis un an, toute nouvelle autorisation de projets éoliens. » analyse Olivier Perot, président de France Energie Eolienne.

Le déploiement de l'éolien en mer sabordé

Avec des objectifs réduits de moitié par rapport aux recommandations de la filière, le gouvernement renonce au potentiel énergétique et industriel de cette énergie pourtant attendue par les Français, pleinement soutenue par les régions littorales et déjà portée par un large tissu industriel.

Les professionnels déplorent le manque de vision stratégique de ces objectifs alors que l'éolien en mer est, grâce sa compétitivité, à sa production massive d'électricité, un élément majeur de la diversification du mix énergétique français et de la sécurité d'approvisionnement. La France a tous les atouts en main pour être un moteur européen de l'éolien en mer posé et un leader du flottant. Les acteurs de la filière se sont déjà engagés aux côtés des territoires dans la construction d'usines et la création d'emplois industriels au cœur des régions littorales (plus de 1600 emplois à fin 2017).

« Le gouvernement souffle le chaud et le froid sur les énergies marines : souhaite-t-il déployer cette ressource pour en faire un pilier de la transition énergétique française ? Ou au contraire cherche-t-il à décourager les industriels et perdre les investissements publics alors qu'en juin, au Cap Fréhel, le

Président de la République présentait l'éolien en mer comme une « réponse énergétique pour le pays » ? » interroge Olivier Perot.

Dans le cadre d'une politique à long terme, **FEE appelle donc le gouvernement à porter une vision cohérente avec ses objectifs affichés pour le pays** : développer des filières vertes et d'avenir et promouvoir l'exemplarité de la France comme « championne » dans ces domaines.

FEE souhaite dès demain engager un échange avec le gouvernement afin de le convaincre de l'opportunité que l'éolien en mer représente pour la France, en termes d'emplois, de dynamisme industriel et économique, de vitalité des territoires, de pérennité des investissements régionaux déjà opérés et d'indépendance énergétique de la France.

A propos de France Energie Eolienne :

Créée en 1996, France Energie Eolienne est le porte-parole des professionnels éoliens français. Les 330 membres de FEE ont construit plus de 90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%.

FEE consolide les problématiques et expériences vécues au quotidien par ses différents membres et s'appuie sur leurs expertises pour formuler des prises de position claires et précises au nom de la filière. Elle sert d'interlocuteur des pouvoirs publics, des élus, de la presse et de la société civile et répond à leurs demandes et sollicitations.

FEE informe également les professionnels sur l'évolution des politiques publiques liées à l'éolien. Enfin, FEE fédère ses membres et les met en relations entre eux.

Contacts presse :

Agence Hopscotch

Aurélien Derozier

01 41 34 21 13

aderozier@hopscotch.fr

France Energie Eolienne

Mattias Vandenbulcke

01 42 60 07 41

mattias.vandenbulcke@fee.asso.fr